

LIVRES CANADIENS

Les *Éditions des Dix* sont déjà connues au Canada ; le public verra avec plaisir le nouvel ouvrage qui s'ajoute à la liste des excellents livres déjà parus dans cette collection.

Il s'agit du livre de M. Ægidius Fauteux, *Les Chevaliers de Saint-Louis en Canada*¹.

M. Fauteux, travailleur infatigable, nous donne là un ouvrage précieux. A première vue on pourrait croire que ce livre n'intéressera que les curieux de petite histoire ; ce serait une grande erreur ; nous pensons, en effet, que le public en général trouvera dans ces pages un aliment de première valeur.

Le livre est fait de deux parties ; la première est une étude, fouillée, de l'ordre des Chevaliers de Saint-Louis ; la deuxième donne, sous le titre Appendices, deux listes de Chevaliers, qui sont canadiens soit par la naissance soit par les services militaires accomplis en notre pays.

Dans son étude de l'Ordre M. Fauteux nous offre un historique très précis de l'ordre en général et de ses relations avec la Nouvelle-France. On lira le texte de l'édit établissant l'ordre, les détails d'une cérémonie d'investiture, le texte d'un brevet régulier d'admission dans l'ordre.

Louis XIV avait établi deux conditions pour l'obtention de la croix de Saint Louis, la première, être officier, la seconde, être catholique reconnu pratiquant et de bonnes mœurs ; au début il suffisait de dix années de service militaire pour postuler la croix ; la limite fut ensuite reportée à 23 ans, puis à 25 ans ; mais cette limite, déjà éloignée, ne donnait pas par elle-même droit à la croix : le Roi entendait nettement récompenser le mérite personnel et exceptionnel ; en réalité il n'y avait qu'un tout petit nombre de « chevaliers nés ». Ce ne fut que très tard, soit en 1782, que la croix commença à être donnée pour ancienneté de service. Aboli

1. Un volume, broché, 252 pages, 9 » x 6½ pouces ; 1940, Montréal. Deux illustrations.

officiellement en 1793 par la Révolution, l'ordre se maintient jusqu'en 1830.

M. Fauteux s'applique à montrer de quelle haute considération jouissait l'Ordre des Chevaliers de Saint-Louis en Nouvelle-France ; pour nos militaires c'était la récompense suprême, la distinction convoitée entre toutes, le stimulant efficace de la bravoure et de l'ambition.

Mais, quelle fut la part de la Nouvelle-France dans la distribution des croix de Saint-Louis ? M. Fauteux répond à cette question, tout en remarquant que l'histoire, sur ce point, reste difficile à éclaircir. L'ordre fut créé en 1693 ; la première promotion « canadienne » est celle de 1694 ; après le Traité de Paris, en 1763, il n'y eut plus de décorations françaises pour les Canadiens ; ceux-ci n'eurent donc que 69 années pour recueillir des croix de Saint-Louis. Pendant ce laps de temps il y eut 192 chevaliers nommés pour la Nouvelle-France et pour l'Acadie ; celle-ci en eut 47 ; il y en eut donc 145 pour la Nouvelle-France proprement dite ; et, comme le remarque l'auteur, 45 promotions furent faites par Louis XV entre 1760 et 1763 ; c'est dire que la distribution des croix, entre 1694 et 1760 se résume à cent pour 66 années.

Cette parcimonie explique, elle aussi, pourquoi la distinction étant si hautement appréciée et comment les Croix de Saint-Louis constituaient dans la colonie une véritable élite militaire.

Cette gloire est nôtre ; elle est l'un des plus beaux joyaux de notre histoire nationale. On comprend, dès lors, que M. Fauteux ait mis une application de bénédictin à enchasser ce joyau ; c'est ce qu'il fait dans les deux appendices de son volume. Il y a là 318 notices biographiques de militaires qui ont obtenu la croix de Saint-Louis et qui ont été en rapport avec la Nouvelle-France soit par la naissance soit par le service dans l'armée.

On demeure étonné de l'abondance et de l'exactitude des détails que M. Fauteux a comprimés dans ces notices. Pour m'en convaincre je n'ai eu qu'à examiner un gros manuscrit que Monseigneur Amédée Gosselin — un autre bénédictin de notre histoire nationale — a commencé sous le titre *Officiers du Canada, États de service, Promotions* ;

134 officiers y figurent, les uns avec très brève notice, d'autres avec notice appuyée de documents tirés des Archives du Séminaire ; on peut et on doit regretter que Mgr Gosselin n'ait pas pu mettre la dernière main à son ouvrage. Mais la comparaison établie montre bien le grand mérite de M. Fauteux.

La liste de M. Fauteux « ne comprend que les officiers qui ont fait partie des troupes du Canada, c'est-à-dire des troupes d'infanterie détachées de la marine. Elle ne comprend aucun des officiers des troupes dites de terre qui sont venus en Canada entre 1755 et 1760 avec les bataillons de la Reine, de la Sarre, de Royal Roussillon, de Guyenne, de Languedoc, de Béarn et de Berry . . . » (p. 87).

Des 318 officiers décorés il s'en trouve 34 qui, nés au Canada, ont mérité la croix pour service militaire accompli en dehors de notre pays ; des 280 autres, récompensés pour service en Canada, il en est 98 qui sont, aussi, nés en Nouvelle-France ; nous avons donc 132 officiers, nés au Canada, qui ont obtenu la Croix de Saint-Louis.

Essayons de montrer la répartition géographique de ces braves :

TABLEAU

Lieu de naissance	Nais- sance et service pays	Nais- sance au pays, ser- vice en dehors	Total
<i>District de Québec :</i>			
Québec	20	17	37
Beauport	1	—	1
Kamouraska	—	1	1
St-Antoine-de-Tilly	1	—	1
Pointe-aux-Trembles	—	1	1
Total			41
<i>District des Trois-Rivières :</i>			
Trois-Rivières	6	2	8
Champlain	4	—	4

Cap de la Madeleine.....	1	—	1
Ste-Anne de la Pérade...	1	—	1
Bécancour	1	—	1
St-François du Lac.....	1	—	1

Total..... 16

District de Montréal :

Montréal	43	10	53
Chambly	1	—	1
Verchères.....	2	—	2
Contrecoeur.....	4	—	4
Lachine.....	1	—	1
Boucherville.....	5	—	5
Longueuil	1	—	1
Lavaltrie	1	—	1
St-Ours.....	1	—	1

Total..... 69

Détroit.....	—	1	1
Cataracoui	—	1	1
Ile Dupas.....	1	—	1
Canada.....	2	1	3

Total..... 6

Grand total..... 132

Il serait intéressant de dresser la liste de nos chevaliers selon le lieu de naissance ; nous l'avons établie pour la ville de Québec.

Chevaliers de Saint-Louis nés à Québec et ayant fait du service militaire en pays.

Nom	Année de la nais- promo- sance tion	
Louis Juchereau de Saint-Denys.....	1676	1720
Louis Denys de la Ronde.....	1675	1721
Louis-Philippe Rigaud de Vaudreuil.....	1671	1721
Pierre Rigaud de Vaudreuil-Cavagnal....	1698	1730

René Le Gardeur de Beauvais	1660	1733
René Le Gardeur de Repentigny	1657	1733
Joseph-Hyacinthe de Rigaud de Vaudreuil	1706	1739
Paul Bécard de Grandville	1695	1750
Claude-Antoine de Bermen de la Martinière	1700	1751
Charles Deschamps de Boishébert	1727	1759
Pierre-Roch de Saint-Ours des Chaillons	1712	1759
Gaspard-Joseph Chaussegros de Léry	1721	1759
Louis-Antoine Dazemard de Lusignan	1726	1760
Nicolas-Renaud d'Avesnes des Méloizes	1729	1761
Michel Chartier de Lotbinière	1723	(1771 ?)
Charles-Antoine Taschereau de Linières	1741	1782
Simon-Pierre Denys de Bonaventure	1659	?
Charles Chaussegros de Léry	1729	?
François-Louis Poulin de Courval	1728	?
Gilles-Ignace-Joseph Aubert de la Chesnaye	1738	?

Chevaliers nés à Québec et ayant fait le service hors de la Nouvelle-France.

Nom	Année de la nais- promo- sance tion	
Jacques Bedout	1751	1814
Jean-Baptiste-Joseph de Bellot	1763	(1798 ?)
Roch-François-Antoine de Bellot	1763	?
Jean-Baptiste de Bermen de la Martinière	1701	?
François-Joseph Chaussegros de Léry	1754	1791
Gaspard-Roch Chaussegros de Léry	1771	1816
François-Marie Lambert Dumont	1738	?
Ignace Le Gardeur de Repentigny	1648 (?)	?
Louis-Gaspard Le Gardeur de Repentigny	1753	1784
Jean-Baptiste Le Gardeur de Repentigny	1655	?
Jean-Baptiste Le Gardeur de Tilly	1669	1725
Charles-Auguste Le Roy de la Potherie	1702	1748
Antoine-Armand Levasseur	1743	?
Charles-François Liénard de Beaujeu	1756	?
Joseph de Perthuis	1752	?

Jean de Rigaud de Vaudreuil	1695	1720
Charles-Albert de Saint-Vincent	1733	?

Un semblable palmarès pourrait être dressé pour chacune des autres localités. De si glorieux noms ne doivent pas sombrer dans l'oubli. Il semble — c'est une simple proposition — que la Commission des monuments historiques, ou encore la municipalité intéressée, pourrait faire faire une plaque en métal portant ces noms, et l'installer dans un endroit public, où les citoyens et les étrangers les liraient.

M. Fauteux sait nous entraîner, à l'occasion, dans des réflexions plaisantes ou sérieuses, par exemple lorsqu'il parle de l'esprit métropolitain si hautain à l'égard des coloniaux (page 69), ou du problème créé, après la conquête, par la présence, en notre pays, de ces chevaliers de Saint-Louis qui avaient fait le serment de fidélité au Roi de France (pages 77 à 84).

Arrêtons-nous plutôt à ce qu'il nous montre du sentiment de l'honneur. Aucun des décorés canadiens n'a mérité la dégradation pour conduite indigne. Un officier, François Mouet de Louvigny, canadien, « placé entre la croix et la perte d'une place qui était presque son unique ressource . . . n'eut pas la moindre hésitation et choisit la croix » (p. 45).

Villepatour, qui attendait la croix, reçoit seulement le brevet de pension ; il le refuse avec indignation et s'écrie : « Par quel calcul arithmétique peut-on savoir au juste le tarif et le prix du sang que j'ai versé ? » (p. 44).

D'un fait que raconte M. Fauteux (p. 42) se dégage une haute leçon que nous ne pouvons nous défendre de consigner ici. Il arriva un jour qu'un officier voulut se parer, sans y avoir droit, du titre de chevalier de Saint-Louis. Il fut condamné ; le châtement consista en dix années de prison, puis en l'obligation, à sa sortie de prison, de se tenir pour le reste de sa vie à trente lieues de tout endroit où se trouverait le Roi, et, surtout, dans l'incapacité « de pouvoir jamais servir le Roi, en quelque qualité que ce soit, pas même celle de volontaire en ses troupes », c'était là la peine majeure entre les trois.

Les temps sont bien changés ! Que de gens aujourd'hui, de tout âge, et même jeunes, verraient dans l'exclusion du

service militaire, non pas un châtement, mais une sorte d'honneur ! Nous avons bien dégénéré. Lorsqu'on voit des jeunes gens redouter la simple inscription pour le service national et se déclarer prêts à fuir dans les forêts plutôt que d'avoir une carte d'enregistrement, on peut se demander si les vertus des aïeux font encore partie de notre patrimoine national. Alfred de Vigny serait embarrassé, de nos jours, s'il voulait réécrire *Servitude et grandeur militaire*, et Psichari pourrait-il écrire encore *Le Centurion* ? Le passé était beau, quand il y avait beaucoup de poitrines pour porter la croix de Saint-Louis.

* * *

Le Père Georges Simard publiait ce printemps dernier un nouvel ouvrage sous le titre de *Maux présents et Foi chrétienne*¹.

Nous disons « nouvel ouvrage », car la liste des écrits de ce professeur est déjà longue.

Le Père Simard est un apôtre, j'aime son œuvre, parce que j'y sens toujours passer un souffle d'apostolat.

Ce souffle on le retrouve dans les causeries radiophoniques réunies en ce livre, *Maux présents et Foi chrétienne*. Les ondes légères de la radio ont donc porté cette fois, de bien graves propos. En effet, les problèmes discutés ici sont d'un ordre très relevés : le mal, le bien.

Je dis bien « discutés ». L'auteur ne se contente pas d'une simple mention. S'il aborde le problème du mal, c'est en six causeries qu'il le fait ; il constate, longuement, le fait du mal dans le monde ; il démontre que le mal n'a pas été créé par Dieu, qu'il est l'œuvre de l'homme libre, il étudie le mal de la guerre ; il scrute les relations du mal avec les empires ; il considère le rôle de la Providence divine dans la distribution des biens et des maux sur la terre. C'est là l'objet de la première partie.

Le Père Simard passe ensuite à l'étude du Bien et il y consacre sept chapitres. Le Bien, il le considère et le place dans le Christ ; en Lui il voit le salut de l'humanité en géné-

1. Un volume broché, 210 pages, 1940. Éditions Beauchemin et Éditions de l'Université d'Ottawa.

ral, le salut de la famille, le salut des peuples, le salut de la grande famille humaine ; et comme il avait examiné le mal de la guerre, l'auteur propose la paix du Christ comme remède à nos maux.

Voilà donc l'objet de treize causeries radiophoniques. On demeure d'abord étonné qu'un sujet si grave, si nettement métaphysique et théologique ait pu figurer au programme d'émissions radiophoniques, et que ce sujet, en dépit de son aridité, ait pu retenir l'attention de l'auditoire. En effet, ne voit-on pas les postes émetteurs tendre à flatter le peuple plutôt qu'à l'instruire ? Et n'est-il pas vrai que les radiophiles préfèrent ostensiblement la musique, la chanson, le théâtre, aux discours ?

C'est merveille que le Père Simard ait si bien réussi dans son apostolique entreprise.

Mais je n'ai parlé que des deux premières parties du livre ; or, il y en a une troisième ; elle est moins longue, — elle ne contient que trois causeries — mais elle a pour titre *Applications au Canada* et, de ce fait, prend une manifeste importance.

Entre toutes les « applications » possibles le Père Simard s'attache à en mettre en évidence : la concorde et l'éducation nationale.

La concorde et le peuple canadien, voilà un beau thème à étudier. L'auteur définit d'abord ses termes : concorde, peuple canadien ; il montre que « les Canadiens anglais et les Canadiens français ont un fonds considérable d'identité » (p. 173) ; il compare les deux groupes dans leurs origines européennes, dans leur religion ; il conclut que rien n'empêche l'égalité des deux groupes et l'espoir d'entente.

A quelles conditions se fera l'entente ? L'auteur, ici soutient que l'Acte de l'Amérique britannique du nord laisse les deux groupes canadiens, le français et l'anglais, insatisfaits ; il y a là quelque chose à faire ; mais ce n'est pas le plus important ; au dire de l'auteur ce qui presse le plus c'est de fortifier « les études philosophiques, historiques, juridiques et politiques, d'où les intelligences et les cœurs sortiraient éclairés et prêts aux sacrifices nécessaires, à

l'union, à la concorde, à la paix, aux efforts capables d'assurer la grandeur d'un Canada unifié et aimé » (p. 186).

N'est-ce pas là un point de vue original ? Et c'est surtout aux catholiques du Canada qu'incombe le devoir d'assurer, en ce sens, l'éducation sociale du peuple. La différence de langue nuira-t-elle à l'union des catholiques canadiens ? Et pourquoi ?

On le voit, l'étude de la concorde canadienne achemine l'auteur à celle de l'éducation supérieure et nationale, qui fait l'objet de sa dernière causerie. Le Père Simard résume d'abord à grands traits l'histoire de la civilisation, montrant le beau rôle de l'Église catholique. Puis il donne son programme : choisir les étudiants et leur donner une formation complète quitte, pour l'assurer, à les tenir dans des collèges-pensionnats près de l'université ; donner une forte et saine formation philosophique aux étudiants en droit, aux étudiants en sciences ; à tous les étudiants donner le sens chrétien.

Vraiment, les auditeurs de l'Heure dominicale ont été royalement traités par l'aimable causeur qu'est le Père Simard. L'un des charmes de ses entretiens, c'est le fréquent recours à saint Augustin, ce saint si humain que tout homme aime à lire.

Le livre du Père Simard, *Maux présents et Foi chrétienne* est appelé à faire beaucoup de bien.

* * *

La Vierge dans la poésie, voilà un thème que, certes, on peut s'attendre à rencontrer dans la production littéraire canadienne-française. Mais dans quelle mesure ?

Un livre de Sœur Paul-Emile, une sœur grise d'Ottawa, répond à cette question.¹ Et la réponse étonne par son ampleur : 64 auteurs, 116 poésies.

Nul ne sera surpris de trouver parmi ces auteurs une forte proportion de religieux ; dominicains, franciscains, jésuites, rédemptoristes, maristes, oblats, clercs de S. Viateur, Pères du S. Sacrement, des prêtres séculiers, des frères de diverses

1. *À Notre-Dame de Lyre, l'hommage des poètes canadiens-français*. Un vol. de 207 pages.

communautés (Frères du Sacré-Cœur, des Écoles chrétiennes), des religieuses : Ursulines, Augustines ; sœurs de la Providence, de la Charité, des Saints Noms de Jésus et de Marie, du Bon Pasteur, de Ste-Anne, de Jésus-Marie, etc.

Le culte de la Vierge Marie occupe une place de choix dans les âmes religieuses et sacerdotales. Mais savait-on que la poésie fleurissait si abondamment dans les cloîtres ? C'est merveille de parcourir le parterre que Sœur Paul-Emile a si artistement disposé en son livre. Les spécialistes feront sans doute leurs réserves sur telle ou telle " faiblesse poétique ", mais ils se laisseront volontiers emporter par le courant d'inspiration qui anime ces œuvres.

La part des laïcs n'est pas à dédaigner. En effet, vingt auteurs et trente-neuf pièces y figurent. Et des noms bien connus : Nérée Beauchemin, Charles Gill, Pamphile Lemay, Albert Lozeau, Jean Bruchesi, Robert Choquette, Alfred Desrochers, Rosaire Dion, Albert Ferland, et d'autres encore.

Tout cela ne fera peut-être pas un livre de prières pour l'église ; mais pour méditer chez soi, pour s'élever au-dessus des envahissantes banalités de la vie, ce recueil fournira des thèmes et des ailes.

Sœur Paul-Emile a eu la fort bonne idée de donner, pour chacun des poètes inclus dans son recueil, une note biographique et une bibliographie ; pour certains, même, elle a ajouté des « jugements » qui ne manqueront pas de mettre le lecteur en appétit.

Ce livre est un complément, utile et gracieux, à celui que le même auteur nous avait donné sous le titre *Le Renouveau marial dans la littérature française depuis Chateaubriand jusqu'à nos jours*.

* * *

Le livre de Jean-Marie Gauvreau, *Artisans du Québec*,¹ va jeter le désarroi dans le camp des pessimistes. Ceux-ci, en effet, crient volontiers que nous n'avons rien, mais rien de rien.

Or, voici un domaine où nous avons vraiment quelque chose, et quelque chose de bien, de très bien, c'est l'artisanat.

1. Un volume, broché, 10 x 6½ pouces, 232 pages. Éditions du Bien Public, aux Trois-Rivières, 1940.

C'est un véritable réconfort de lire ce qu'écrivit Gauvreau. Et quand on voit qu'il dédie son livre à sa femme et à ses huit enfants, on se sent tout de suite pris par un profond sentiment de sympathie pour l'auteur.

Au reste, le livre est plein de vie ; vie dans les choses dites, vie dans l'expression, vie dans l'illustration.

Apprenons donc, avec ce guide, à connaître des artisans et des artistes de chez nous : Médard Bourgault, Elzéar Soucy, Léo Arbour, Zénon Alary, Eugène Leclerc, les frères Lebrun, Gilles Beaugrand et bien d'autres encore. J'aime mieux connaître un seul de ces artisans que mille étoiles de cinéma.

Médard Bourgault, c'est toute une école, c'est un monde. Bourgault vit et travaille à Saint-Jean-Port-Joli. A ce paysan réservé et méditatif Gauvreau consacre vingt-quatre pages de son livre, et on voit bien que ce n'est pas trop, d'autant que Médard n'est pas seul ; il y a ses frères, Jean-Julien, André ; deux neveux, Antonio Bourgault et Léon Toussaint, et le fils de Médard, Raymond, et une de ses sœurs, Yvonne.

Pépinière d'artistes. Ou sanctuaire ? Combien se sont arrêtés, le long de la route, même lorsque l'automobile filait à grande allure, pour pénétrer dans l'atelier de Saint-Jean-Port-Joli ! Et tous ont subi le charme.

Gauvreau nous explique comment opère le charme. Vous croyiez connaître Bourgault ? Non. Lisez Gauvreau et vous verrez que l'âme de l'artiste vous était demeurée inconnue.

Une dizaine d'illustrations choisies montrent de belles œuvres de l'école Bourgault.

Elzéar Soucy est né à Saint-Onésime-de-Kamouraska, mais il vit à Montréal depuis l'âge de neuf ans. Sa longue formation est un modèle de persévérance énergique. Ses œuvres, M. Gauvreau les présente avec chaleur, et c'est un beau palmarès : sculpture sur bois, sur pierre, modelage, modèles en plâtre, moulage, voilà le genre de Soucy.

Léo Arbour est, lui aussi, sculpteur sur bois. Trifluvien — il est né à la Pointe-du-Lac — il reçoit d'abord l'appui de M. l'abbé Albert Tessier, cet excellent animateur, qui le met en relation avec l'artiste Rodolphe Duguay, et avec

Cuvelier, un professeur de dessin, de sculpture et de modelage. Passant à Montréal Arbour devient l'élève de Soucy ; il apprend, aussi, à l'école de Bourgault. « Il a surtout produit de petites statuettes qui ont bien leurs caractéristiques et qui ne s'apparentent en rien comme technique à celles de Bourgault, par exemple. Il a exécuté des commandes auxquelles il a toujours su donner un cachet personnel, original, d'un authentique terroir » (p. 164).

Zénon Alary est un sculpteur animalier. Né à Saint-Sauveur-des-Monts, il est d'abord « draveur », pendant quatorze ans.

Le hasard de la vie de chantier lui révèle la sculpture sur bois, et dès lors il tend de toutes ses forces vers cette sorte de travail artistique. Il se fait élève de Soucy, et d'Alfred Laliberté. Il se fait docile : « Il faut de l'ambition pour réussir, sans ça, ça marcherait pas. J'ai toujours pensé qu'il fallait écouter aussi tous les bons conseils ; ça vaut un professeur, d'après moi ! » (p. 171).

Son amour du travail l'a tiré de la condition de chômeur et c'est là un exemple à méditer.

Eugène Leclerc, d'abord navigateur, à Saint-Jean-Port-Joli, puis menuisier, est devenu un batelier-miniaturiste. Un coup de grand ménage dans la maison fait mettre dehors deux petits navires : les touristes les achètent, et Leclerc fait des petits navires et les vend avec un succès inouï. Huit membres de sa famille deviennent ses aides : « Leclerc cherche à tout fabriquer à la maison . . . Il excelle à créer de l'émulation entre ses enfants et à leur faire aimer le travail » (p. 175). Et voilà assurée la vie d'une grosse famille !

Les deux Lebrun, des Trois-Rivières, ont choisi, eux, la ferronnerie d'art ; ils ont un atelier « La P'tite Forge », qui a commencé dans une simple cour, mais qui prospère bien.

Gilles Beaugrand se livre, lui aussi, à la ferronnerie d'art, et à l'orfèvrerie. « Dès qu'on pénètre chez lui, écrit Gauvreau, on sent tout de suite l'atmosphère de ces petites boutiques d'artisans européens. Son outillage est au point. Il n'y a rien du cabotin chez Beaugrand. Il ne cherche pas à épater ses visiteurs ou ses clients. Il préfère travailler dans le silence et montrer par ses œuvres sa réelle valeur

d'artiste et de technicien » (p. 192). Les vues de Beau-grand sur l'utilisation des pierres précieuses, des bois, des ivoires de notre pays, sont très intéressantes et nous regrettons de ne pouvoir les reproduire ici.

La céramique a aussi ses adeptes chez nous. M. Gauvreau montre comment cette forme d'artisanat, florissante autrefois, puis ruinée et morte, reprit vie à Shawinigan par les soins d'un Belge.

L.-M. Larochelle, à Shawinigan, Pierre-Aimé Normandeau, à Montréal, Jean-Jacques Spénard, aux Trois-Rivières, William Hutchison, Louis Parent, à Montréal, sont les plus connus parmi nos céramistes, et ils forment des élèves.

Quel pays serait, plus que le nôtre, propice à l'industrie du canot? L'auteur consacre un chapitre à ce genre d'artisanat, et il nous fait connaître un type original, Paul Cado-rette, de Saint-Jean-des-Piles.

Il faudrait parler encore des tapis crochetés... Ici M. Gauvreau exprime des idées et des vœux qui dénotent chez lui un esprit fort clairvoyant.

D'ailleurs, pour être juste il faut dire que, dans ce livre, ce sont précisément les commentaires de l'auteur qui offrent le plus d'intérêt, et on les trouve partout, et dans le portrait qu'il trace d'un artisan, et, surtout, dans deux chapitres, à savoir le premier, *Simple propos sur l'artisanat*, et le dernier, *Guerre aux gâcheurs*.

Voici quelques-unes de ses idées : entraînement systématique de nos artisans, région par région d'abord, organisation de la vente des produits de notre artisanat ; compter sur soi-même plutôt que sur le secours de l'État ; mépris des œuvres faites en série ; organiser dans les petits centres (et non en ville) des écoles d'artisanat attenantes à un atelier déjà existant ; nécessité de l'orientation professionnelle ; que les Canadiens français doivent aimer, autant et plus que le font les Américains, les œuvres de nos artisans.

Voilà donc un livre plein de vie. Souhaitons qu'il ait, auprès des jeunes surtout, le plus grand succès de persuasion.

* * *

Quelques maisons nous ont envoyé leur annuaire ; nous y avons cueilli des notes utiles.

Dans l'annuaire du Collège de Lévis on lira une notice biographique de M. le Chanoine Henri Raymond, par M. l'abbé Eugène Dumas ; une notice de Mgr Hallé, par Mgr Elias Roy, et une autre, par le même, sur le Rév. Père Victor Charland, dominicain.

Il est intéressant de parcourir les pages où sont consignées les « dons faits au Collège » de juin 1939 à juin 1940 ; les dons à la bibliothèque occupent neuf pages compactes ; les dons au musée de numismatique occupent plus de deux pages. Il y a là un stimulant à la générosité des anciens élèves. On lira aussi avec plaisir la chronique des anciens et même le tableau des bienfaiteurs du Collège de Lévis depuis 1882.

Dans l'annuaire du Collège de Ste-Anne de la Pocatière se trouve aussi une bonne liste de *dons* à la bibliothèque (13 pages) et aux musées (2 pages).

La nécrologie retrace la vie de l'Honorable H.-G. Carroll, celle de MM. les abbés Georges Gervais, Alphonse Guimont, Jean-Baptiste Thibault, Dominique Pelletier, Isaac Thériault, celle de M. le Chanoine Auguste Caron.

Dans l'annuaire du Séminaire de Joliette on remarque aussi plusieurs pages de « dons faits à la bibliothèque et aux musées ».

Une liste du même genre, dans l'Annuaire du Collège St-Laurent, offre un intérêt très particulier, car on y voit figurer dix « incunables canadiens », donnés par le frère Cyprien, de la Congrégation de Ste-Croix, avec description détaillée de chacun.

A l'université St-Joseph le cours est double, français et anglais. L'annuaire reflète cette double vie et montre l'effort acadien pour assurer la culture intellectuelle dans les provinces maritimes.

Arthur MAHEUX, ptre.